

LA CRISE DE LA SOIE

Le ressort de l'assemblée provinciale va bien au delà des simples problèmes d'administration. Sont traités également en son sein les problèmes sociaux. Lors de la séance du 28 février 1788, un député soulève le problème de l'affreuse misère à laquelle sont réduits les quelques 19 684 ouvriers de la soie auxquels la ville doit pourtant sa renommée, sa splendeur et la magnificence de ses immeubles. Une souscription ouverte pour secourir les ouvriers a déjà produit deux cent quatre vingt mille livres pendant que dans le même temps l'Hôtel Dieu n'a reçu en aumônes que cent soixante cinq mille livres. Mais ce secours, qui honore la bienveillance des citoyens, suffit à peine à donner une livre de pain par jour à chaque malheureux et il est trop faible pour les empêcher de recourir à la mendicité. Les deux sous qui leur sont payés chaque jour ne peuvent suffire à nourrir un homme, d'autant qu'il doit se vêtir et se loger. Le montant mensuel de l'aide se monte à 59042 livres et si rien n'est fait pour trouver de nouvelles aumônes, la caisse n'aura plus de fonds à distribuer à compter du 15 avril prochain. Conséquence : *le nombre des mendiants augmente, l'habitude de la mendicité en affaiblit la honte, l'exemple en propage la contagion, la paresse, le vagabondage et pire, tous les vices qu'entraîne l'oisiveté troublent l'ordre public.* La raison de ces malheurs est l'augmentation excessive du prix de la soie qui a suspendu l'activité des fabriques instantanément et provoqué de facto un chômage de masse. Les ouvriers de la soie ont commencé par vendre leurs meubles puis se sont résignés à vendre leur métiers de sorte que même si l'activité reprenait, les bras ne pourraient être occupés faute de métiers à tisser, hypothéquant d'autant une éventuelle reprise !

La stagnation du commerce des étoffes dans l'Europe entière et les révolutions de la mode dans la capitale réunies à la rareté des soies due à une mauvaise récolte ont mis un coup d'arrêt brutal au commerce si bien qu'il y a pour plus de douze millions de livres d'étoffes en souffrance dans les magasins. Inutile de penser occuper ces ouvriers dans les manufactures de toiles peintes ou de coton. Deux raisons à cela. Leurs mains ont peine à travailler le coton, elles n'ont pas le débit suffisant mais surtout, la marchandise anglaise qui inonde le marché depuis le traité de commerce¹

1 Traité de commerce avec l'Angleterre conclu par Vergennes le 26 septembre 1786. Les cotons, les lainages et la bonneterie sont réciproquement assujettis à un droit d'entrée de 12%. Mais l'Angleterre, mieux outillée, produit à moindre coût et se met à l'abri de la concurrence de la France tandis que la France a tout à craindre de la sienne.

se vend à un prix très inférieur au coût de production national qui ne peut soutenir la concurrence. Pour résoudre ces difficultés, il faudrait établir de grands ateliers, acquérir de nouveaux métiers plus performants et former les ouvriers. Mais ces idées simples et d'apparence faciles à mettre en œuvre se heurtent à l'épreuve du temps. Il faut se résoudre à continuer le secours pécuniaire et à attendre la nouvelle récolte de soie. Le mot d'ordre étant : *soutenons pour éviter les chutes mais ne creusons pas l'abîme en voulant le combler*. Il faudra attendre la foire de Leipzig² qui est le véritable thermomètre en matière de commerce de la soie pour connaître la tendance. D'ici là, il conviendra de trouver 180 000 livres pour abonder le compte de la caisse de secours ! Pour y parvenir il est proposé de sous-diviser la ville en vingt huit quartiers avec autant de *bureaux des pauvres* composés de dix ou douze personnes qui auraient la charge d'une centaine de ménages et qui fourniraient le pain et la viande par des cartes signées pour le boulanger ou le boucher. Cette disposition rapprocherait le riche du pauvre en *excitant la générosité de l'un et la reconnaissance de l'autre et la honte qui livre souvent les nécessiteux au désespoir de la misère sera prévenue par les secours qui leur seront portés*. Il serait alors plus facile de trouver du travail aux ouvriers qui en manquent en les faisant filer, dévider, carder ou coudre. Mais, pour mettre ce projet à exécution, après avoir été agréé par le gouvernement, il faudrait adresser des ordres au consulat de la ville et convoquer une assemblée de celle-ci. Ce mémoire qui présage l'établissement d'une caisse philanthropique sera adressé par Jean-Baptiste à l'archevêque-président pour le faire agréer par le ministre. En observant plus en détail, la régression dans le secteur de la soie date en fait de 1782. A ce sujet, un observateur note *qu'il n'y avait pas quatre familles qui ne fussent pas tachées par quelque banqueroute* et ajoute ce détail qui a son importance : *Dans l'hôtel de ville on expose les portraits de tous les échevins. Quand ils font banqueroute, on les retourne et il y a en un grand nombre de retournés !* Il est reproché aux marchands lyonnais d'avoir *laissé échapper les meilleurs tissutiers qui sont allés créer des manufactures à l'étranger*. Mais pour certains, la crise sera salutaire car elle hâtera le retour de Necker au pouvoir ! La misère qui sévit alors entrera pour une bonne part dans les causes qui ont sous tendues la révolution.

2 Suite à la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, de nombreux huguenots s'exilèrent à Leipzig. C'est ainsi qu'au XVIII^e siècle, le commerce de la soie y reposait presque entièrement dans les mains de Français .